
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 14 FÉVRIER 2018, À 20 HEURES,
À LA SALLE DU CONSEIL**

1. MOMENT DE RÉFLEXION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. ADOPTION ET DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX :
 - 4.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU 17 JANVIER 2018;
 - 4.2. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL AGRICOLE (CRA) DU 12 DÉCEMBRE 2017;
5. AUTORISATION DU PAIEMENT DES DÉPENSES :
 - 5.1. PARTIE 1 - ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS;
 - 5.2. PARTIE 3 - ÉVALUATION FONCIÈRE;
 - 5.3. PARTIE 5 - TRAVAUX DE COURS D'EAU;
6. RAPPORTS MENSUELS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX;
7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :
 - 7.1. AVIS DE LA MRC SUR DES DOCUMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX, S'IL Y A LIEU;
8. ADOPTION DE RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION :
 - 8.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 274-18 RÉPARTISSANT LES QUOTES-PARTS 2018 DE LA PARTIE 1 DU BUDGET;
 - 8.2. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 275-18 RÉPARTISSANT LES QUOTES-PARTS 2018 DE LA PARTIE 2 DU BUDGET;
 - 8.3. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 276-18 RÉPARTISSANT LES QUOTES-PARTS 2018 DE LA PARTIE 3 DU BUDGET;
 - 8.4. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 277-18 RÉPARTISSANT LES QUOTES-PARTS 2018 DE LA PARTIE 5 DU BUDGET;
 - 8.5. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 278-18 RÉPARTISSANT LES QUOTES-PARTS 2018 DE LA PARTIE 6 DU BUDGET;
 - 8.6. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 279-18 ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL (CRT);
 - 8.7. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 272-18 DÉCRÉTANT LES QUOTES-PARTS ET LES ACTES DE RÉPARTITION DE L'ANNÉE 2017 POUR LES TRAVAUX DE COURS D'EAU;
 - 8.8. QUATRIÈME AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT (INTRODUCTION DE LA CARTOGRAPHIE DES ZONES DE GLISSEMENTS DE TERRAIN ET DU CADRE NORMATIF S'Y RATTACHANT);
 - 8.9. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DE SERVICE À L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL;
9. COMPTABILITÉ :
 - 9.1. CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES À DES ORGANISMES, S'IL Y A LIEU;
 - 9.2. PRÉCISION CONCERNANT LE FINANCEMENT DES FRAIS LIÉS À L'ACQUISITION DU VÉHICULE UTILITAIRE SPORT (VUS);
 - 9.3. PRÉCISION CONCERNANT LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA MRC DANS LE CADRE DU PROGRAMME MOBILITÉ-DIVERSITÉ (MIDI);

10. FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) :

- 10.1. DÉCISION CONCERNANT LES NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS LIÉS AU PROJET DE LIAISON CYCLABLE PRÉSENTÉ PAR LA MRC AU MAMOT;

11. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES :

- 11.1. VOLET RÉGIONAL - ACCEPTATION, S'IL Y A LIEU, DES PROJETS RECOMMANDÉS PAR LE COMITÉ DE SUIVI BUDGÉTAIRE (CSB);

12. GESTION CONTRACTUELLE :

- 12.1. AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE À L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL;
- 12.2. OCTROI DU CONTRAT DE PRODUCTION ET D'IMPRESSION DE PUBLICATIONS RÉGIONALES;

13. GESTION DES COURS D'EAU :

- 13.1. PROJET D'ENTRETIEN DU RUISSEAU DU MARAIS :
- 13.1.1. Mandat supplémentaire à la Société d'aménagement de la baie Lavallière - SABL (accompagnement et soutien technique);
- 13.1.2. Mandat à la firme BMI experts-conseils inc. (étude hydraulique, plans et devis, surveillance des travaux);
- 13.2. ADOPTION, S'IL Y A LIEU, DES PRIORITÉS D'INTERVENTION RETENUES PAR L'OBV YAMASKA DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE SON PLAN DE L'EAU;

14. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :

- 14.1. DÉPÔT DU BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'ANNÉE 2017;

15. POLITIQUE CULTURELLE :

- 15.1. OCTROI D'UN MANDAT, S'IL Y A LIEU, DANS LE CADRE DE L'EXPÉRIENCE PHOTOGRAPHIQUE DU PATRIMOINE;

16. PROJETS SPÉCIAUX :

- 16.1. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR RÉGIONAL CONCERNANT L'APPLICATION DU RCI;
- 16.2. DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AGENT DE LIVRAISON DES DEMANDES TRAITÉES POUR LES PROGRAMMES D'AIDE DE LA SHQ;
- 16.3. APPUI, S'IL Y A LIEU, AU PROJET D'EXPANSION DU PORT DE MONTRÉAL À CONTRECOEUR;
- 16.4. PRISE DE DÉCISION, S'IL Y A LIEU, CONCERNANT LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À HYDRO-QUÉBEC POUR L'INSTALLATION DE BORNES ÉLECTRIQUES;
- 16.5. DEMANDE AU MTMDDET CONCERNANT LA RÉPARATION PRIORITAIRE DU PONT SUR LA ROUTE 239 À SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL (À LA HAUTEUR DE LA PREMIÈRE RIVIÈRE DU POT-AU-BEURRE);
- 16.6. ADOPTION, S'IL Y A LIEU, DU PLAN D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL);

17. RESSOURCES HUMAINES :

- 17.1. ADOPTION, S'IL Y A LIEU, DES RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'ÉQUITÉ SALARIALE (VOLET EXTERNE);
- 17.2. PRISE DE DÉCISION CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UN HORAIRE VARIABLE;
- 17.3. AUTORISATION D'ENCLENCHER LA PROCÉDURE D'EMBAUCHE DE DEUX STAGIAIRES POUR LE PROJET DE PORTRAITS DES BANDES RIVERAINES (ÉTÉ 2018);
- 17.4. AUTORISATION D'ENCLENCHER LA PROCÉDURE D'EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE ÉTUDIANTE À TITRE D'AGENT OU AGENTE DE SENSIBILISATION À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES;
- 17.5. PRISE DE DÉCISION CONCERNANT LE REER COLLECTIF DES EMPLOYÉS;

18. ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES;

19. EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE;

20. EXAMEN DES INVITATIONS;

21. AFFAIRES NOUVELLES :

21.1. _____

21.2. _____

21.3. _____

21.4. _____

22. PÉRIODE DE QUESTIONS;

23. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Le directeur général,



Denis Boisvert